

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 21 juin 2012 à 16 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général (à partir du point 5a)3)
Mme Myriam Poulin, le secrétaire
M. Claude Hallé, adjoint à la direction générale et trésorier

Ouverture de la séance

En l'absence du président, Mme Danielle R. Marinelli, vice-présidente du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2012-76

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 5a)2 : Conseiller(ère) en environnement
- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 5b)1 : Projet de loi no 47 – Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme (LADTU)

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2012

Résolution n° E-2012-77

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 mai 2012

Résolution n° E-2012-78

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

Port de Québec – Comité de relation avec la communauté

Résolution n° E-2012-79

- Autoriser le directeur général à faire partie du Comité de relations avec la communauté et à faire rapport de l'évolution des travaux.

Référence : Rapport décisionnel du 21 juin 2012

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Conseiller(ère) en paysages

Résolution n° E-2012-80

- Autoriser l'embauche de Mme Chantal Prud'Homme, à titre de conseillère senior en paysages [REDACTED] la base d'un contrat à temps partiel à raison de trois jours par semaine, pour une période de 16 mois débutant le 4 septembre 2012 et se terminant le 31 décembre 2013;
- Accorder le régime de base d'avantages sociaux offert au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec, à l'exception de l'assurance collective.

Référence : Rapport décisionnel du 21 juin 2012

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Réajustement du montant pour l'achat de la photographie aérienne de la MRC de Bellechasse

Résolution n° E-2012-81

- Modifier la résolution n° E-2012-71 afin d'autoriser le secrétaire de la Communauté métropolitaine de Québec à signer un protocole d'entente à intervenir pour l'acquisition des photographies aériennes de la MRC de Bellechasse pour une somme de 5 000 \$ plus taxes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 juin 2012
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Congrès 2012 de l'Alliance – Commandite

Résolution n° E-2012-82

- Autoriser la Direction générale de la CMQ à verser à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent une somme de 90 000 \$ pour la tenue, à Québec, du congrès 2012 de l'Alliance.

Référence : Rapport décisionnel du 21 juin 2012
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Semaine des transports collectifs et actifs 2012 – Participation de la CMQ

Résolution n° E-2012-83

- Accorder une aide financière de 10 000 \$ en appui à la 21^e Semaine des transports collectifs et actifs qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2012.
- Autoriser le directeur général et le secrétaire de la CMQ à signer l'entente à intervenir avec l'organisme Accès transports viables concernant l'aide financière de la CMQ pour la Semaine des transports collectifs et actifs du 16 au 22 septembre 2012.
- Autoriser le virement de 10 000 \$ de l'activité « Aménagement du territoire – Mise en œuvre du PMAD » vers l'activité « Événements métropolitains – Soutien aux événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 21 juin 2012
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-4-

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2012-84

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 21 juin 2012 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mai 2012 (période 53);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mai 2012;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois d'avril et mai 2012.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 juin 2012
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2012-76 à E-2012-84 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) DANIELLE ROY MARINELLI

PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN

SECRETÁIRE